



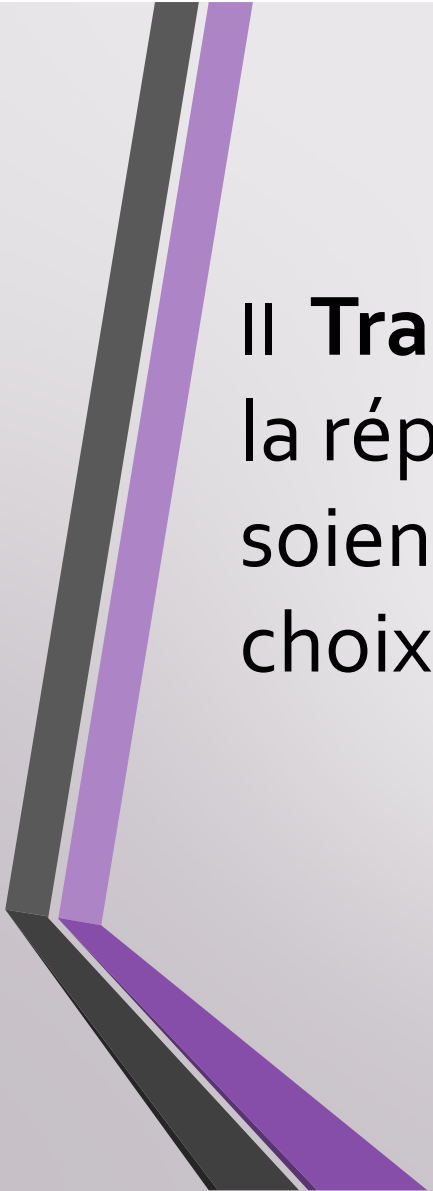
# L'enseignement moral et civique.....du côté des textes

- 1 Des principes généraux
- 2 un enseignement interdisciplinaire
- 3 des objectifs communs du C2 au C4
- 4 des gestes professionnels spécifiques

- L'enseignement moral et civique doit *favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.*
- Un parcours citoyen sera construit autour :
  - De l'enseignement moral et civique
  - De la charte de la laïcité
  - D'une éducation aux médias et à l'information

## I DES PRINCIPES GENERAUX

I L'EMC porte sur **les principes et les valeurs** nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans **le cadre laïque de la République et de l'École**. Ce cadre impose de la part des personnels une **obligation de neutralité**.



**II Transmettre et faire partager** les valeurs de la république acceptées par tous quelques soient les convictions, les croyances et les choix de vie des personnels.


#### IV Quatre principes:

**d'autonomie:** penser et agir par soi-même et avec les autres.

**de discipline:** comprendre le bien fondé des règles et des normes.

**de la coexistence des libertés:** reconnaître le pluralisme des convictions, croyances...

**de la communauté des citoyens:** construire du lien social et politique.



V L'EMC privilégie une mise en activité des élèves, prend appui sur **les instances**.

VII Les connaissances et les compétences visées **se construisent progressivement**, la reprise des objets enseignés est nécessaire.

## 2 Un enseignement interdisciplinaire

- III Les connaissances et les compétences s'intègrent dans **une culture**.
- VI L'EMC , un horaire spécifique. Mais toutes les **disciplines sont concernées**.
- VIII L'EMC : valorisation du travail en groupe ainsi que le recours aux **travaux interdisciplinaires**.

Cet enseignement articule:

**Des valeurs:** liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, esprit de justice, respect, absence de discrimination.

**Des savoirs:** littéraires, scientifiques, historiques, juridiques.... Il n'existe pas une culture morale sans connaissance.

La culture morale et civique comporte **4 dimensions** liées entre elles:

- SENSIBLE: les sentiments et les émotions
- NORMATIVE: le droit et la règle
- COGNITIVE: la formation du jugement, de l'analyse
- PRATIQUE: l'engagement, la responsabilité, la coopération



### 3 Des contenus et des objectifs communs du C2 au C4

- SENSIBILITE: SOI ET LES AUTRES
  1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
  2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
  3. Se sentir membre d'une collectivité

- LE DROIT ET LA REGLE: des principes pour vivre avec les autres
  1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
  2. Comprendre les principes de la République française et des sociétés démocratiques

LE JUGEMENT: penser par soi-même et avec les autres

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique: en recherchant les critères de validité des jugements moraux; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

L'ENGAGEMENT: agir individuellement et collectivement

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique

UN PILIER DU SOCLE: **le domaine 3** « la formation de la personne et du citoyen », tous les enseignements concourent à l'acquisition des compétences.

## 4 Des gestes professionnels spécifiques

### LE RAPPORT AUX SAVOIRS ET AUX APPRENTISSAGES:

- La démarche de l'enseignant vise la réflexion des élèves. Il valorise:
  - Une pédagogie explicite
  - La tâche complexe
  - Différents dispositifs pour consolider les apprentissages de chacun
- L'enseignant propose des activités qui mettent en jeu l'objectif d'apprendre ensemble pour vivre ensemble.

## LE RAPPORT A LA LOI ET AUX AUTRES:

L'école = le lieu de formation du futur citoyen.

Pour l'enseignant, une posture éthique qui repose sur:

- La connaissance de l'institution: permet de clarifier le statut de chacun
- Un climat scolaire serein: des fonctionnements cohérents à partir de:
  - ❖ L'apprentissage d'un rapport à la loi qui AUTORISE et des règles explicites
  - ❖ Une équipe qui offre des espaces de régulation interne
  - ❖ Une autorité et responsabilité assumées par l'équipe
  - ❖ Des outils de communication pertinents avec les partenaires
- Une relation de coéducation avec les familles.

## POUR CONCLURE.....

- L'objectif est d'associer **la formation du futur citoyen et la formation de sa raison critique** pour que l'élève acquiert **une conscience morale.**
- Les compétences visées concernent **des savoir-être et des savoir-faire** et réclament différentes démarches pédagogiques.
- **L'EMC** rassemble une éducation à la laïcité et aux valeurs de la République, une éducation aux médias et à l'information, un enseignement laïque des faits religieux et le parcours citoyen .
- **A voir pour vidéo de karkhane ou celle sur bsd (hand ball ou resolution de pb)**